

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20190131_DL_02

OBJET : Avenants n° 4 au
marché de travaux FttH –
lots 1 et 2

Date de convocation :
15 janvier 2019

Date de séance :
31 janvier 2019

Date d'affichage :
11 février 2019

Membres en exercice : 9

Membres présents : 4

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de
14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-neuf, le trente-et-un janvier à 10h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaient présents : Laurent PARSIS, Ernest CANDELA, Philippe COCQ

James HECQUET a donné son pouvoir à Philippe VARLET

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

Le lot 1 du marché « Déploiement du FttH dans le cadre du Programme Opérationnel 2012-2018 » a été attribué le 24 février 2015 au groupement des sociétés IMOPTEL et SOGETREL. Il a pour objet la fourniture et l'aménagement de sites techniques (Nœuds de Raccordement Optique ou Point de Mutualisation). Le lot 2 du marché « Déploiement du FttH dans le cadre du Programme Opérationnel 2012-2018 » a été attribué le 24 février 2015 au groupement des sociétés IMOPTEL et SOGETREL. Il a pour objet la mise en œuvre de l'infrastructure linéaire de réseau.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces marchés, certains articles ne figurant pas dans le bordereau des prix initial sont apparus nécessaires à l'exécution des prestations.

Ces avenants ne modifient pas l'équilibre économique du marché qui a été conclu sans montant minimum ni maximum. Le budget global de l'opération est contrôlé par le syndicat mixte, en relation avec son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1er juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu le marché public de travaux « Déploiement du FttH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2018 » dont les lots 1 et 2 ont été notifiés à IMOPTEL en groupement avec SOGETREL le 17 mars 2015,
- Vu les projets d'avenants n°4 aux lots 1 et 2 du marché public de travaux « Déploiement du FttH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2018 » et son rapport de présentation,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Les projets d'avenants n°4 ayant une incidence sur les prestations des lots 1 et 2 du marché public de travaux « Déploiement du FttH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2018 », sont approuvés.

Ces avenants intègrent les modifications techniques et financières relatives aux prestations les lots 1 et 2 du présent marché qui seront mises en œuvre jusqu'à son terme.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer les présents avenants et leur rapport de présentation pour la transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.